

INFORMATIONS TARIFS RENTREE 2025

Contribution des familles (à l'année) :

Revenu fiscal de référence	Tarifs à l'année 25 26 *			
	De 0€ à 19 999€	De 20 000€ à 34 999€	De 35 000€ à 49 999€	Plus de 50 000€
Maternelle	480€	530€	585€	650€
Elémentaire	530€	580€	640€	710€

* Les tarifs sont indexés sur présentation de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023. Dans le cas où vous ne fournissez pas votre avis d'imposition, vous serez alors facturés dans la tranche la plus élevée, à savoir « plus de 50 000€ ».

Réduction accordée pour 3 enfants et plus scolarisés dans l'ECeB : 7% pour 3 enfants, 13 % pour 4 enfants et 20 % pour 5 enfants et plus sur la contribution des familles.

Cotisations (à l'année) :

Cotisations	De 0€ à 19 999€	De 20 000€ à 34 999€	De 35 000€ à 49 999€	Plus de 50 000€
Cotisations Enseignement Catholique ; Frais de Dossiers - Ecole Directe - UGSEL	70€	70€	70€	70€
Solidarité Entr'Ed		10€	10€	10€
	70€	80€	80€	80€

Frais annexes (à l'année) :

Restauration, surveillance, encadrement de la pause méridienne :

	2 jours par semaine (<i>Jours fixés à l'année</i>)	4 jours par semaine
Maternelle	423 €	847 €
Elémentaire	435 €	870 €
Repas occasionnel	6,90 € à charger sur le porte-monnaie restauration sur Ecole Directe	

En cas de sortie, 3€ par repas seront défacturés de la facture du voyage, correspondant à la part alimentaire du repas et une partie de la part personnel. En cas d'absence justifiée, les repas seront remboursés à partir d'une semaine d'absence. Le changement de régime est possible et gratuit avant le 9 septembre 2025. Il est aussi possible à chaque période de vacances moyennant 10€ de frais de dossier.

Cotisation APEL

Pour le plus jeune de chaque famille, l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (A.P.E.L) nous a demandé, afin de simplifier sa collecte de fonds, d'inscrire sur la facture une cotisation annuelle. Cette cotisation est partiellement restituée au niveau Départemental, Académique, et National. Le reste sert au fonctionnement et à l'organisation de débats, rencontres, animations, ... au sein de l'établissement.

Le montant de la cotisation A.P.E.L s'élève à 20 € pour l'année 2025 – 2026

Services proposés : Tarifs à l'année et par enfant

La garderie occasionnelle est facturée 3€ ; la mise en place d'un tarif au quart d'heure est à l'étude.

GARDERIE DU MATIN école Notre-Dame de Lourdes 7h15-8h30	
1 matin fixe par semaine	72,00
2 matins fixes par semaine	144,00
3 matins fixes par semaine	216,00
4 matins fixes par semaine	288,00

GARDERIE DU MATIN St Vaast 7h30-8h15	
1 matin fixe par semaine	36,00
2 matins fixes par semaine	72,00
3 matins fixes par semaine	108,00
4 matins fixes par semaine	144,00

GARDERIE DU SOIR 16h45-18h45	
1 soir fixe par semaine	126 €
2 soirs fixes par semaine	252 €
3 soirs fixes par semaine	378 €
4 soirs fixes par semaine	504 €

ETUDE DU SOIR 16h45-18h	
1 soir fixe par semaine	105 €
2 soirs fixes par semaine	210 €
3 soirs fixes par semaine	315€
4 soirs fixes par semaine	420€

Les modes de paiement :

Le paiement peut se faire par prélèvement automatique mensuel (9 mois d'octobre à juin), par carte bancaire via Ecole Directe ou par chèque en 3 tiers (15 octobre, 7 décembre et 7 mars). Si vous souhaitez un autre mode de prélèvement prendre contact avec la comptabilité.